

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DU GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par

JEAN BÉNARD

13 OCTOBRE 2020

Au président, M. Denis Bergeron

Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, je m'appelle Jean Bénard.

Je suis préoccupé par le projet de la compagnie GNL-Québec parce qu'il divise la population de Saguenay et qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale à travers le Québec. En effet une pétition de plus de 85 000 signatures, de nombreuses lettres ouvertes co-signées par 40 économistes, 127 universitaires, 150 scientifiques ont été publiées; 250 médecins et professionnels de la santé se sont prononcés contre le projet, de nombreux groupes communautaires, écologistes ainsi que des associations étudiantes sont mobilisés sur le terrain contre le projet.

Ce projet a un impact sur l'environnement et la qualité de vie, c'est un projet qui générerait des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de GES/an (de l'extraction jusqu'à la combustion), soit l'équivalent de 10 millions de voitures supplémentaires par an sur nos routes (d'ailleurs 150 scientifiques exigent que le projet soit rejeté). Les émissions de GES générées par la production du gaz dans l'ouest canadien pour le projet de GNL-Québec annulerait en une année tous les efforts de réductions de GES du Québec fait depuis 1990 et empêcherait la transition complète vers les énergies renouvelables. La survie du béluga serait menacée par l'augmentation du trafic occasionné par les méthaniers qui sillonneraient le fjord. En y ajoutant le trafic additionnel de GNL-Québec, 675 navires marchands (soit 1350 passages) transiteraient chaque année dans le fjord à l'horizon 2027-2030, soit une augmentation de 200% relativement au trafic actuel. À lui seul GNL-Québec générerait jusqu'à 400 passages de méthaniers chaque année dans le fjord du Saguenay et sur le Saint-Laurent et ce, pour une durée d'au moins 25 ans.

Ce projet n'est pas acceptable parce que GNL-Québec n'a pas démontré concrètement la carboneutralité de son usine de liquéfaction, il n'y a que des scénarios. De plus environ 90% des émissions de GES liées à GNL-Québec se produiraient à l'extérieur du Québec en raison de la production, du transport et de la combustion du gaz.

Je m'oppose au projet de la compagnie GNL-Québec car à ce jour, la compagnie n'a aucun contrat pour prouver que son gaz remplacerait du charbon ailleurs dans le monde. De plus les retombées économiques sont faibles. La vaste majorité des investissements de GNL/Gazoduc iraient à l'extérieur du Québec puisque les promoteurs sont américains et que le gaz proviendrait de l'Alberta. Les investisseurs du projet sont installés dans des paradis fiscaux et les retombées fiscales pour le Québec sont minimales. De lourdes conséquences sont à prévoir sur le tourisme. Les activités nautiques et touristiques seront affectées négativement par la présence des méthaniers. Tout le secteur touristique en subirait les conséquences.

L'ACME réclame d'ailleurs un moratoire sur la fracturation hydraulique, car cette technique non-conventionnelle d'extraction menace le climat planétaire, la qualité de l'eau et de l'air ainsi que la santé humaine.

13 octobre 2020.